

Cote du document: EB 2009/98/R.29/Rev.1
Point de l'ordre du jour: 17 b) iii)
Date: 17 décembre 2009
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Mémoire du Président

Proposition de financement supplémentaire en faveur de la République du Rwanda pour le

Projet d'appui au plan stratégique de transformation de l'agriculture

Conseil d'administration — Quatre-vingt-dix-huitième session
Rome, 15-17 décembre 2009

Pour: **Approbation**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport avec le responsable du FIDA ci-après:

Claus Reiner

Chargé de programme de pays
téléphone: +39 06 5459 2797
courriel: c.reiner@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Table des matières

Recommandation pour approbation	ii
Carte de la zone du projet	iii
Résumé du financement supplémentaire	iv
I. Le projet	1
A. Principal créneau de développement visé par le projet	1
B. Financement proposé	1
C. Groupe cible et participation	2
D. Objectifs de développement	2
E. Harmonisation et alignement	3
F. Composantes et catégories de dépenses	3
G. Gestion et exécution: responsabilités et partenariats	4
H. Avantages et justification économique et financière	4
I. Gestion des savoirs, innovation et élargissement	5
J. Principaux risques	5
K. Durabilité	6
II. Instruments juridiques et autorité	6
III. Recommandation	6
Appendices	
I. Key reference documents (Principaux documents de référence)	1
II. Logical framework (Cadre logique)	2

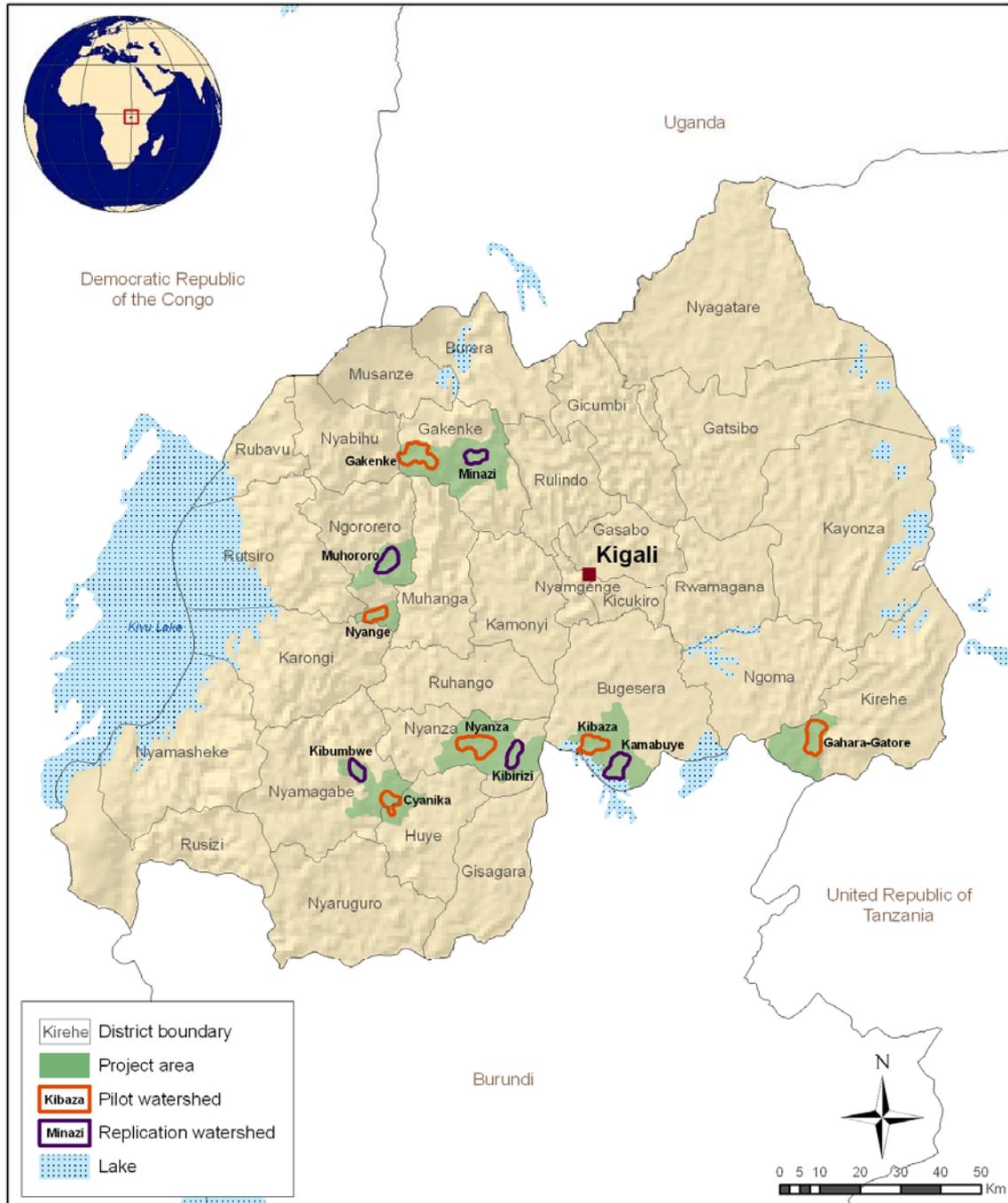
Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement supplémentaire en faveur de la République du Rwanda pour le projet d'appui au plan stratégique de transformation de l'agriculture, telle qu'elle figure au paragraphe 36.

Carte de la zone du projet

Rwanda

Support Project for the Strategic Plan for the Transformation of Agriculture



Source: FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

République du Rwanda

Financement supplémentaire pour le projet d'appui au plan stratégique de transformation de l'agriculture

Résumé du financement supplémentaire

Institution initiatrice:	FIDA
Pays bénéficiaire du don:	République du Rwanda
Organisme d'exécution:	Ministère de l'agriculture et des ressources animales
Coût total du projet:	33,05 millions d'USD
Montant du don supplémentaire du FIDA:	1,87 million de DTS (équivalant approximativement à 3,00 millions d'USD) en ressources additionnelles résultant d'une augmentation des ressources allouées au titre du système d'allocation fondé sur la performance
Conditions du prêt du FIDA:	40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
Contribution initiale du FIDA:	Prêt: 8,58 millions d'USD Don: 0,22 million d'USD
Cofinanceurs:	Programme alimentaire mondial (PAM) Ministère du développement international du Royaume-Uni (DFID) Gouvernement belge Partenaires du secteur privé Service allemand de développement (DED)
Montant du cofinancement:	PAM: 2,66 millions d'USD DFID: 5,41 millions d'USD Gouvernement belge: 4,96 millions d'USD DED: 0,06 million d'USD
Conditions du cofinancement:	Don
Contribution du pays bénéficiaire du don:	2,76 millions d'USD
Contribution des bénéficiaires:	3,67 millions d'USD
Institution chargée de la préévaluation:	FIDA
Institution coopérante:	Supervision directe par le FIDA

Mémorandum du Président

Proposition de financement supplémentaire en faveur de la République du Rwanda pour le projet d'appui au plan stratégique de transformation de l'agriculture

I. Le projet

A. Principal créneau de développement visé par le projet

1. Dans la zone du projet, l'environnement agroécologique est propice à l'intensification de l'agriculture dans le cadre d'un système de production intégré écologiquement durable. En outre, des politiques publiques favorables et l'intérêt récent du secteur privé pour le commerce des produits agricoles, par le biais de structures de soutien décentralisées, permettent le développement du processus d'intensification impulsé par le marché. Le projet répond tout à fait aux besoins des populations pauvres vivant dans cette zone densément peuplée dont les sols sont menacés d'une grave érosion.

B. Financement proposé

Modalités et conditions

2. Il est proposé que le FIDA accorde à la République du Rwanda un don supplémentaire d'un montant de 1,87 million de DTS (équivalant approximativement à 3,00 millions d'USD), pour contribuer au financement du projet d'appui au plan stratégique de transformation de l'agriculture (PSTA). Ce don permettra de financer une partie des activités du projet toujours en attente de financement, aux mêmes conditions que le financement existant approuvé en septembre 2005 (EB 2005/85/R.20/Rev.1).

Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) du FIDA

3. L'allocation fixée pour le Rwanda au titre du SAFP est de 29,77 millions d'USD sur les trois ans du cycle SAFP 2007-2009. En décembre 2008, le FIDA a accordé à la République du Rwanda un don équivalant à 20,45 millions d'USD pour financer le projet de gestion communautaire des bassins versants de Kirehe. Les ressources correspondant au solde visent à couvrir la totalité du déficit de financement du projet de Kirehe et une partie du déficit de financement du PSTA.

Corrélation avec les approches nationales sectorielles ou d'autres instruments de financement conjoints

4. Les activités devant être financées par ce don supplémentaire envisagé sont parfaitement conformes aux priorités sectorielles du Rwanda. Le pays entend établir une approche sectorielle pour l'agriculture afin d'harmoniser et de corréliser les interventions publiques relevant de ce domaine. Ce processus avance vers l'établissement de systèmes d'exécution conjoints. S'il est compatible avec la politique du FIDA sur les approches sectorielles du développement agricole et rural, il est envisagé que ce projet fasse partie de l'initiative concernant les approches sectorielles une fois que les arrangements fiduciaires pour la gestion financière auront été établis.

Endettement du pays et capacité d'absorption de l'État

5. En raison du poids de sa dette, le Rwanda est devenu un bénéficiaire majeur de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE). Néanmoins, l'encours de sa dette en valeur nominale reste insoutenable. La Banque mondiale, la Banque africaine de développement et le FIDA lui apportent actuellement une assistance financière sous forme de dons, au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette.

Flux de fonds

6. Le FIDA ouvrira un deuxième compte de don pour le projet. Les flux de fonds suivront les canaux et procédures mis en place pour le projet existant.

Modalités de supervision

7. Le projet est sous la supervision directe du FIDA.

Dérogations aux conditions générales applicables au financement du développement agricole et aux politiques opérationnelles du FIDA

8. Aucune dérogation n'est prévue.

Gouvernance

9. Les mesures suivantes sont prévues afin de renforcer les aspects du financement supplémentaire du FIDA qui ont trait à la gouvernance: i) contrats conclus conformément aux directives du FIDA en matière de passation des marchés; ii) gestion des contrats fondée sur la performance; et iii) renforcement des capacités au niveau central et au niveau des districts en matière de gestion financière et d'obligation redditionnelle.

C. Groupe cible et participation**Groupe cible**

10. Conformément à la politique du FIDA en matière de ciblage, la première composante couvre l'ensemble du pays, tandis que la seconde est ciblée géographiquement. Les principaux bénéficiaires du projet sont: i) les ruraux pauvres; ii) les groupements et associations d'agriculteurs; iii) les structures de province et de district chargées de l'agriculture; et iv) les institutions du gouvernement central (Ministère de l'agriculture et des ressources animales [MINAGRI]). Le groupe cible direct comprendra, au total, environ 40 000 ménages.

Méthode de ciblage

11. Onze bassins versants participants, dans six districts, ont été recensés par ciblage géographique sur la base des conditions agroécologiques et sociales. Dans ces bassins versants, les méthodes de planification communautaire comprendront le ciblage de la vulnérabilité. Les comités locaux de gestion des bassins versants veilleront à ce que les groupes cibles principaux bénéficient effectivement des avantages et appliqueront des dispositions particulières pour les ménages dirigés par une femme et les ménages touchés par le VIH/sida.

Participation

12. Les associations d'agriculteurs et les communautés participantes seront placées au cœur de l'exécution du projet, car elles seront les principales responsables de la planification et de la mise en œuvre des innovations techniques. Le projet mettra l'accent sur le partage et la diffusion des connaissances et contribuera au processus de décentralisation en cours.

D. Objectifs de développement**Objectifs clés**

13. Le projet a pour objectif global de contribuer au processus de réduction de la pauvreté au Rwanda, en offrant un appui soutenu et une collaboration pour la mise en œuvre du PSTA, qui vise à transformer l'agriculture de subsistance pratiquée actuellement en agriculture axée sur le marché, encourageant ainsi les cultures de rente, tout en assurant la sécurité alimentaire et en préservant et en mettant en valeur la base de ressources naturelles existante.

Objectifs relatifs aux politiques et aux institutions

14. Le projet vise à renforcer la capacité technique, administrative et institutionnelle des organisations d'agriculteurs, du gouvernement et des administrations

décentralisées, des organisations de la société civile, du secteur privé et des ONG associés à la mise en œuvre du PSTA, afin qu'ils assurent plus efficacement la prestation des services prioritaires destinés au groupe cible. Il permettra aussi d'améliorer les systèmes de gestion de l'information et de communication du ministère chargé de l'exécution.

15. Par ailleurs, le gouvernement s'emploie actuellement à élaborer un cadre stratégique pour les crédits carbone et, dans le cas fort probable où le reboisement relèverait de ce cadre, la stabilisation de l'environnement, qui reçoit un appui de ce projet, pourrait contribuer à la réalisation des objectifs de protection du climat.

Cohérence avec les politiques et stratégies du FIDA

16. Le projet s'inscrit dans le droit fil du Cadre stratégique du FIDA 2007-2010 du fait qu'il donne la priorité à l'accès des ruraux pauvres à la terre et à l'eau, aux technologies agricoles à des marchés fonctionnels d'intrants et de produits agricoles et aux processus locaux et nationaux de décision et de planification. Il est aussi en totale cohérence avec les principes d'engagement convenus dans la mesure où: i) il est centré sur le développement économique en milieu rural; ii) il prévoit des mécanismes de ciblage expressément favorables aux pauvres; iii) il renforce les moyens d'action des organisations locales en encourageant leur participation à la prise des décisions et en instaurant des mécanismes novateurs de gestion des ressources du projet; iv) il inclut des mécanismes efficaces de valorisation des savoirs locaux; v) il forge des partenariats avec les administrations locales, les institutions communautaires, les partenaires du développement et le secteur privé; et vi) il favorise la durabilité par la promotion de pratiques respectueuses de l'environnement.

E. Harmonisation et alignement

Alignement sur les priorités nationales

17. Le projet est pleinement compatible avec le PSTA ainsi qu'avec la stratégie de développement économique et de réduction de la pauvreté et il répond tout à fait aux priorités du pays énoncées dans ces deux documents. Comme cela a été confirmé par les parties prenantes nationales lors de l'élaboration participative du programme d'options stratégiques pour le pays et lors de l'examen du projet à mi-parcours, le projet est aussi aligné sur l'orientation stratégique convenue entre le gouvernement et le FIDA. L'intensification de l'agriculture, surtout lorsqu'elle repose sur l'irrigation et le développement intégré de l'élevage, est une priorité clé du gouvernement sur les plans à la fois général et sectoriel.

Harmonisation avec les partenaires du développement

18. Le projet a été élaboré par l'équipe de gestion du programme de pays au Rwanda en collaboration avec les partenaires de développement œuvrant dans le domaine du développement rural. Dans ce cadre, il existe de substantiels accords de cofinancement avec le Programme alimentaire mondial (PAM), le Ministère du développement international (DFID) du Royaume-Uni, le Gouvernement belge et le Service allemand de développement (DED). Des échanges réguliers ont lieu avec les représentants des cofinanceurs au niveau du pays dans le cadre du processus de supervision du projet.

F. Composantes et catégories de dépenses

Principales composantes

19. De légères modifications seraient apportées aux trois composantes existantes, comme convenu avec le gouvernement au cours de l'examen à mi-parcours: i) renforcement institutionnel (24% des coûts de base du projet), moyennant la mise en place du cadre institutionnel requis au niveau central et à celui des collectivités locales, et des systèmes et capacités nécessaires à l'exécution du PSTA par le biais de quatre sous-composantes: 1.1 – soutien stratégique au MINAGRI et au secteur agricole; 1.2 – renforcement des capacités au niveau de l'administration

centrale; 1.3 – renforcement des capacités au niveau des collectivités locales; et 1.4 – appui au marché; ii) pilotage et reproduction (61%), mise à profit de la réussite des projets pilotes pour en favoriser la reproduction par le biais de quatre sous-composantes: 2.1 – protection des bassins versants, qui inclurait désormais le reboisement; 2.2 – intégration et intensification de l'agriculture et de l'élevage; 2.3 – mise en valeur des marais et intensification des cultures; et 2.4 – recherche à l'appui de l'intensification de l'agriculture; et iii) coordination et gestion du projet (15%) assurées par l'unité conjointe de coordination du projet existante.

Catégories de dépenses

20. Les six catégories de dépenses existantes ne sont pas modifiées.

G. Gestion et exécution: responsabilités et partenariats

Principaux partenaires d'exécution

21. Les principaux partenaires d'exécution seront: i) le MINAGRI; ii) les organisations d'agriculteurs; iii) les communautés; et iv) les prestataires de services contractuels, parmi lesquels des organismes gouvernementaux, des ONG, des entreprises privées et des institutions spécialisées des Nations Unies.

Responsabilités en matière d'exécution

22. La surveillance du projet est exercée par le comité national de pilotage existant. Si l'ensemble de la coordination du projet est assumé par l'unité conjointe de coordination du projet, les activités des sous-composantes 1.1 et 1.2 seront gérées par le chargé du programme 4 au sein du secrétariat chargé de l'approche sectorielle. Ce changement correspond à une intégration graduelle des responsabilités d'exécution au sein de la nouvelle approche sectorielle du ministère chef de file.

Rôle de l'assistance technique

23. Le projet fournit une assistance technique au MINAGRI pour concevoir et exécuter les stratégies sectorielles et renforcer les capacités aux niveaux de l'administration centrale et des collectivités locales. Il contribue aussi à renforcer les capacités des communautés de développement en ce qui concerne la planification et la gestion des processus locaux, à fortifier les organisations d'agriculteurs et à soutenir le développement de chaînes de valeur et d'activités d'irrigation. En outre, une assistance technique sera requise pour établir les modalités de financement du carbone.

Principaux partenaires financiers et montants engagés

24. Lors de l'examen à mi-parcours, le coût total du projet sur sept ans a été révisé, passant à 33,05 millions d'USD. Cette révision s'explique par le besoin d'un appui institutionnel supplémentaire en faveur du développement institutionnel et par la possibilité que le projet soit appliqué à plus grande échelle dans les bassins versants participants. Elle tient aussi au fait qu'une partie du cofinancement ne s'est pas matérialisée, que la contribution du DFID a été portée à 2,85 millions de GBP et que des financeurs supplémentaires sont venus combler, en partie, le déficit: le Gouvernement belge a engagé un montant de 4,00 millions d'EUR, le PAM a apporté des contributions en nature et le DED a cofinancé l'assistance technique. Les contributions des bénéficiaires et du gouvernement ont augmenté, se chiffrant respectivement à 11% et à 8%. Il reste un déficit à combler de 1,7 million d'USD.

H. Avantages et justification économique et financière

Principales catégories d'avantages découlant du projet

25. Les principaux avantages sont les suivants: renforcement des capacités des collectivités locales et de l'administration centrale et amélioration de leur aptitude à réaliser l'objectif d'accroissement de la production et des revenus dans le contexte du PSTA; forte participation communautaire au développement de l'agriculture et à la planification et la durabilité des programmes au plan local; amélioration et

stabilisation de la fertilité des sols, accroissement de la séquestration du carbone; et augmentation de la capacité productive et des revenus, qui permettra d'améliorer les conditions socioéconomiques des communautés participantes.

Viabilité économique et financière

26. Le taux de rentabilité interne de l'ensemble du projet a été estimé à 15%, tandis que celui des activités pilotes, beaucoup plus élevé, a été estimé à 26%.

I. Gestion des savoirs, innovation et élargissement

Modalités de gestion des savoirs

27. Le projet établira des centres communautaires d'innovation ainsi que des structures de gestion locale pour la planification des bassins versants et l'utilisation partagée de l'eau destinée à l'agriculture. Ces initiatives ont pour vocation de mettre en place des institutions permanentes et de les renforcer. Au cours de l'examen à mi-parcours, il a été convenu en concertation avec le gouvernement qu'il faudrait doter d'une fonction de gestion des savoirs l'unité élaborant et mettant en œuvre le système de suivi et d'évaluation (S&E) du projet. Cette fonction garantirait que les leçons tirées du pilotage et des activités novatrices sont bel et bien exploitées et diffusées.

Innovations en matière de développement

28. Les principales innovations sont les suivantes: i) mise en place d'une stratégie et d'un cadre institutionnels favorables pour la mise en œuvre d'interventions publiques mutuellement bénéfiques dans le domaine relevant du ministère chef de file; ii) dispositions locales relatives à la planification déterminées par les communautés participantes; iii) inclusion de l'agriculture à vocation commerciale, une fois intensifiée, au sein d'une approche fondée sur une gestion durable des ressources; iv) pilotage de paquets techniques qui associent l'agriculture, l'élevage et la stabilisation des ressources dans un contexte de rareté de la terre; et v) prise en compte de dispositifs de financement par la vente de crédits d'émission de carbone à finalité environnementale concourant à l'objectif du projet de lutte contre la pauvreté.

Approche d'élargissement

29. Le projet permet d'acquérir une expérience des approches pratiques qui peuvent être reproduites et appliquées à plus grande échelle dans le contexte du projet et ailleurs, parmi lesquelles la planification et l'exécution de l'aménagement de bassins versants; la promotion de la sécurité foncière; l'irrigation des terres marécageuses; les chaînes de solidarité entre éleveurs; et la pratique de l'embocagement pour conserver les sols et l'eau. En outre, les dispositions modulaires envisagées relatives au financement par la vente de crédits d'émission de carbone pourraient bien être appliquées à plus grande échelle dans d'autres parties du Rwanda.

J. Principaux risques

Principaux risques et mesures d'atténuation

30. Les risques résiduels suivants pourraient compromettre la performance du projet: i) parvenir à ce que les bénéficiaires participent activement aux travaux de développement peut poser problème. Il faudra faire face à ce risque en donnant aux groupes un sentiment d'appropriation des activités du projet; ii) la coordination limitée entre les structures de l'administration centrale et les districts peut constituer une entrave, mais ce risque sera atténué en favorisant la participation active des districts au développement et à la mise en œuvre des sections correspondantes des plans de travail et budgets annuels; et iii) le programme de financement par la vente de crédits d'émission de carbone ne sera pas nécessairement approuvé par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, ce qui entraînerait la non-exécution des activités de reboisement; ce risque serait atténué par un solide processus d'élaboration du projet et de sa documentation.

Classification environnementale

31. À l'issue des procédures d'évaluation environnementale du FIDA, le projet a été classé en catégorie B dans la mesure où il est peu probable qu'il ait un quelconque impact négatif important sur l'environnement.

K. Durabilité

32. Le projet aboutira à la création d'institutions centrales et locales solides, à la mise en place de pratiques agricoles intensifiées durables et à l'instauration de relations commerciales stables avec les producteurs ruraux.

II. Instruments juridiques et autorité

33. Un accord de financement entre la République du Rwanda et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement supplémentaire proposé sera consenti au pays bénéficiaire.
34. La République du Rwanda est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
35. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

III. Recommandation

36. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le don proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds fera à la République du Rwanda un don supplémentaire libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à un million huit cent soixante-dix mille droits de tirage spéciaux (1 870 000 DTS) qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Kanayo F. Nwanze

I. Key reference documents (Principaux documents de référence)

Country reference documents

Economic Development and Poverty Reduction Strategy, 2008-2012 (The Republic of Rwanda, September 2007)

Strategic Plan for the Transformation of Agriculture in Rwanda – Phase II (Ministry of Agriculture and Animal Resources, December 2008)

IFAD reference documents

Rwanda Country Programme Evaluation Report (July 2006)

Support Project for the Strategic Plan for the Transformation of Agriculture (PAPSTA) - Project Appraisal Report (July 2005)

Support Project for the Strategic Plan for the Transformation of Agriculture (PAPSTA) - Mid-term Review Report (May 2009)

Rwanda Country Strategic Opportunities Programme (October 2007)

Carbon Finance Document – Hilltop Reforestation Rwanda (draft, October 2009)

Other miscellaneous reference documents

SWAp MOU and road map

II. Logical framework (Cadre logique)

Résumé	Performance questions and target indicators	Assumptions
Goal.		
To contribute to achieving the EDRS objective of rural poverty reduction through implementation of the PSTA II.	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution of RIMS basic socio-economic impact indicators (MDG) - Rate of reduction in the prevalence of extreme poverty (MDG). - Number of households with improved food security (RIMS). - 76 000 individuals receiving project services, by gender (RIMS). 	<ul style="list-style-type: none"> - Economic and social stability. - MINAGRI's gender strategy approved. - Continued government determination to combat poverty.
Component purposes		
To increase agricultural revenues and improve nutrition of poor rural people, by implementing PSTA II priority programmes through an environmentally sustainable and market-based intensification of agricultural and livestock production.	<ul style="list-style-type: none"> - Increased level of marketed production of crops, livestock products. - Operation and maintenance of affordable irrigation facilities. - Steady improvement in the natural resource base in Watersheds 	<ul style="list-style-type: none"> - MTEF allocates share to agriculture - Effective implementation of PSTA. - Implement the National Land policy.
Résultats escomptés		
1. Reinforced institutional, professional and technical capacities of MINAGRI and its Boards, participating district institutions, including farmer organisations, and strengthened coordination, efficiency and effectiveness in the implementation and delivery of PSTA II priority programmes.		
Coherence of institutional architecture, strategic planning processes, policies and programmes, across the agricultural sector strengthened in support of the PSTA II.	<ul style="list-style-type: none"> - Percentage of agricultural portfolio implemented through the SWAp Secretariat. - Number of MINAGRI district fora held. - M&E/MIS and knowledge management systems are functional. - Coordination systems for the agricultural sector are functional. 	<ul style="list-style-type: none"> - Continued consensus on the agricultural SWAp among government and development partners.
Increased technical, managerial and institutional efficiency of MINAGRI, its Boards and farmers apex organizations in service delivery of PSTA II.	<ul style="list-style-type: none"> - Reorganisation Action Plan for MINAGRI approved. - Number of capacity building projects implemented through the Capacity Building Facility. - Number of professional staff trained in MINAGRI and its Boards, as well as in apex organisations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Continued political support for MINAGRI reorganisation. - Attractive remuneration packages are able to retain performing staff.
Farmer cooperatives strengthened and communities' access to required services enhanced within a new and rural poor oriented partnership	<ul style="list-style-type: none"> - Percentage of farmers receiving direct services from cooperatives (technical advice, training and support on production and marketing). - 6 community innovation centres are functional. - Number of active cooperatives in the project area. 	<ul style="list-style-type: none"> - Continued conducive environment for community participation.
Effective marketing arrangements are in place	<ul style="list-style-type: none"> - 11 market information bases are functional in the participating watersheds. - Number of value chain action plans approved by the PCU. 	<ul style="list-style-type: none"> - Private sector responds well to rural business opportunities.
2. Increased efficiency in agricultural and livestock production with a positive effect on the natural resource base.		
Watershed basins protected through erosion control and carbon sequestration.	<ul style="list-style-type: none"> - 11 coherent Watershed Management Plans developed and implemented. - Effective Water Users' Associations operate without external assistance and mobilise fees for system maintenance and repairs. - 500 ha of degraded hilltops reforested 	<ul style="list-style-type: none"> - Local government respects community identified priorities. - Carbon finance programme is approved by UNFCCC.
Integrated crop and livestock production intensified.	<ul style="list-style-type: none"> - Number of households receiving pass-on animals. - Number of farmers (by gender) trained in intensified crop production and commercialization. - Number of farmers (by gender) reporting yield increases of major production systems. - 6 milk collection centres are operational. 	<ul style="list-style-type: none"> - Continued availability of WFP contributions for food-for-work. - No new outbreaks of major epidemic animal diseases in countries of the region.
Intensified irrigated cultivation in marshlands and on hillsides.	<ul style="list-style-type: none"> - Number of water user associations constituted and functional. - 10 000 rice growers trained in SRI, including at least 40% women. - Full utilization of the irrigated command area. (150 ha). 	
Applied and adaptive research supports the transformation of smallholder agricultural production.	<ul style="list-style-type: none"> - Number of farmers participating in participatory research trials, by gender. - Number of FFS operational. 	<ul style="list-style-type: none"> - Continued paradigm shift in Rwanda Agriculture Board/ ISAR towards participatory research

